

PENVENAN

ville-penvenan.com

LE MAG

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#51

PRINTEMPS
2024

Dossier // **p.05**

Le port et les mouillages



MUNICIPALITÉ

p.03

CULTURE

p.04

SPORTS

p.08

ENTRE DEUX
BULLETINS

p.09

ÉCOLES

p.11

ÉDITO

C'est officiel ! L'École Publique, à la rentrée 2024-2025, perdra une classe dans la filière monolingue. Nous avons mené avec les enseignants et parents d'élèves **le combat pour faire entendre notre désaccord**. Malgré nos arguments pertinents et factuels, nous n'avons pas été entendus. Un nouveau comptage de l'effectif sera fait en juin et en septembre. Il pourrait nous sauver de cette situation inadmissible pour l'éducation de nos enfants. Les enseignants ont déjà proposé une réorganisation de l'école avec, dès la rentrée prochaine, de **l'anglais renforcé** pour attirer de nouvelles familles. On reste mobilisé.

La rue du Général de Gaulle a opéré sa mutation. Un mois avant la date prévue, la rue est rendue aux commerçants et aux usagers. Il reste encore des finitions, mais nous avons choisi de les reporter hors saison estivale pour impacter le moins possible nos commerces. Avant la fin avril, le tracé des stationnements et le marquage du rond-point de la bascule seront finalisés. Les potelets et l'hydrodécapage des trottoirs attendront septembre début octobre. Merci aux commerçants pour leur patience et leur indulgence. Merci aussi à tous les Penvénéanais d'avoir continué à faire confiance à nos commerces.

Place maintenant à la saison touristique avec nos nombreuses animations et, cette année, **le Festival de Buguelès les 9 et 10 août**.

Le Maire, Denise Prud'homme

*Ofisiel eo ! Lammet e vo ur c'hlasad eus ar filierenn unyezhek er Skol Publik a-benn an distro-skol 2024 2025. Asambles gant ar gelennerien ha tud ar skolidi hon eus **stourmet hag embannet fraezh ne oamp ket a-du gant kement-se**. N'omp ket bet klevet daoust d'hon arguzennoù solut ha diazezet diwar fedoù fetis. An niver a vugale a vo kontet ur wech all e miz Even hag e miz Gwengolo. Gallout a rafe bezañ un hent mat evit renkañ an afer-se a zo fall evit deskadurezh hon bugale. Ar gelennerien o deus kinniget cheñchamantoù e mont en-dro ar skol, gant kentelioù saozneg kreñvaet adalek an distro-skol kentañ evit sachañ familhoù nevez. **Derc'hel penn a reomp**.*

***Adkempennet eo bet straed ar Jeneral de Gaulle**. Ur miz a-raok an deiz lakaet eo rentet ar straed d'ar goñversanted ha d'an dremenidi. Tammoù traoù a chom da beurgempenn met dibabet hon eus ober anezhe goude an hañv kuit da stalioù Perwenan da vezañ lakaet diaes betek re. A-raok fin miz Ebrel e vo echuet tresañ al lec'hioù parkañ hag ar merkoù e kroashenttro ar Vaskulenn. Staliet e vo ar postigoù ha spuret e vo ar riblennoù-straed gant dour a-benn miz Gwengolo pe miz Here. Trugarez d'ar goñversanted evit o fiasanted hag evit o fasianted. Trugarez ivez d'an holl Berwenaniz evit ar fiziñs a lakaont e stalioù hon c'humun.*

*Bec'h bremañ d'ar maread touristerezh, d'an holl abadennoù a vo aozet ar bloaz-mañ, **ha da Festival Bugelez d'an nav ha dek a viz Eost**.*

Ar vaerez, Denise Prud'homme

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Suite au succès obtenu en 2023, la municipalité de Penvénan reconduit cette année la campagne de piégeage des frelons asiatiques.

Cette opération, menée en **partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor (GDSA 22)**, a débuté par une réunion d'information sur la lutte contre le frelon asiatique le samedi 24 février à la salle des fêtes de Penvénan. Un représentant, apiculteur du GDSA 22, est intervenu au cours de cette réunion.

Comme en 2023, le but principal est de sensibiliser la population à l'importance de la lutte contre cette espèce invasive, destructrice de biodiversité, et dangereuse pour l'homme.

En l'absence d'actions de surveillance et de destruction, la prolifération du frelon asiatique est multipliée par trois en un an. **Si 10 % des 300 reines contenant un nid survivent à l'hiver, ce sont 30 nids qui seront construits l'année suivante**. On voit l'importance du piégeage des reines en sortie d'hiver et au début de printemps pour diminuer le nombre de nouveaux nids.

À l'issue de la séance d'information, des pièges et des produits attractifs ont été fournis aux Penvénéanais sur présentation d'un justificatif de domicile.

Il est toujours possible de contacter la mairie pour s'inscrire dans cette campagne.



CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur Intramuros.

Si vous ne recevez pas ce bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, contactez la mairie au 02 96 92 67 59.



CŒUR DE BOURG : TRAVAUX DU ROND POINT DE LA BASCULE

Avec la pose de la dernière couche d'enrobés et la mise à niveau des regards sur la chaussée, **les principaux travaux de l'aménagement de la rue du général De Gaulle ont été achevés.** Comme prévu, tous les commerces qui l'ont souhaité sont désormais entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Au total, cette phase de travaux aura duré un peu plus de deux mois, du 8 janvier au 29 mars.

Les marquages au sol, giratoire, places de parking, signalisation horizontale seront mis en place **fin avril**. Cette opération durera trois ou quatre jours.

En cours de fabrication à Nantes, les potelets à mémoire de forme devraient être **livrés début juillet**. Afin de ne pas impacter la saison commerciale et touristique, il a été décidé que la pose de ces potelets se fera à partir de la mi-septembre en même temps que l'hydrodépavage. La durée de l'intervention sera de deux semaines. **Tous ces travaux de finition se dérouleront en maintenant la circulation et le stationnement.**



Jusqu'à cette période, en attendant l'installation définitive des potelets, des balises blanches J11 ont, **temporairement**, été mises en place. Elles permettent de sécuriser les piétons et de délimiter distinctement les zones où les véhicules ne sont pas autorisés à circuler.

Enfin, durant **les trois dernières semaines de mai**, Lannion-Trégor Communauté a programmé les derniers travaux sur les regards du réseau d'assainissement afin de renforcer leur étanchéité par l'intérieur. Ces travaux seront réalisés sans couper la circulation, et uniquement au droit des sept regards concernés.

Ces interventions sur le réseau d'assainissement permettront d'éliminer le problème des odeurs de refoulement



dans la rue. Les premiers travaux sur les branchements privés ont montré leur efficacité, comme les commerçants l'ont déjà constaté.

Le Maire remercie tous les commerçants et les citoyens pour leur patience et leur compréhension, qui ont permis de réaliser ce chantier complexe rapidement et en toute sécurité.

FESTIVAL DE BUGUÉLÈS

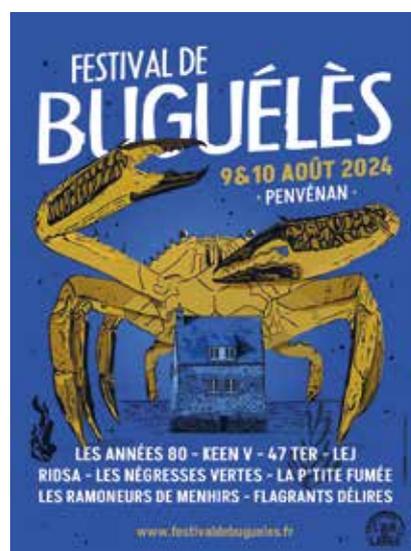
Depuis sa création, le Festival de Buguéls est, tous les deux ans, une manifestation culturelle incontournable sur notre territoire. C'est un temps fort de la saison estivale de notre commune. Pour l'édition 2024, la nouvelle équipe de « l'air du large » met tout en œuvre pour vous offrir un festival de qualité, un moment de convivialité et de bonheur. Avec, entre autres, la tournée des années 80 avec son karaoké géant (Partenaire particulier, Lio, Jean Schultheis, Plastic Bertrand, Les Avions, Petro Castano), les Négresses Vertes, Flagrants Délires, 47 Ter, les Ramoneurs de Menhirs, la p'tite fumée, Lej, Ridsa et Keen'V, la programmation est éclectique.

Durant les dix jours précédant l'animation, une fanfare, la « Gangrène », animera le bourg. Elle égayera aussi les temps entre chaque groupe du festival. Une nouveauté, la boutique en ligne, permettra d'acquiescer Tee-Shirt, affiche et quelques goodies. Autre nouveauté, l'accès sur le site et le paiement des consommations se feront par le biais de bracelets « Cashless ».

Renseignez-vous et prenez vos places sur le site www.festivaldebugueles.fr.

Vous pouvez aussi acheter vos places dans les points de vente de Penvénan : Carrefour Market, le Baratin et l'office du tourisme. Pour tous renseignements : airdularge.bugueles@gmail.com.

L'équipe animatrice, les nombreux bénévoles, les artistes et les musiciens vous donnent rendez-vous à Buguéls les 9 et 10 août. À bientôt !



BIBLIOTH'REGOR EN FÊTE

Le dimanche 28 janvier, le centre culturel Anatole Le Braz s'animaient autour de la lecture. Les bibliothèques du secteur se sont réunies pour offrir un dimanche festif avec des ateliers et des animations sur le thème de la biodiversité. De l'atelier pâte à papier en passant par des lectures à voix haute de kamishibaï et une explication sur le fonctionnement et la manipulation d'une ruche, les visiteurs ont pu découvrir différentes facettes des bibliothèques.

Biblioth'regor est une association regroupant les bibliothèques du secteur de Pleumeur-Gautier à Trégastel. Depuis 25 ans, elle œuvre pour proposer des animations sur ce secteur allant de prix littéraires à des soirées de lecture à voix haute.



PRIX LITTÉRAIRES

Rendez-vous annuel de la médiathèque aux lecteurs pour les sélections de prix littéraires, avec deux propositions :

- Le **prix Biblioth'regor**, une sélection réalisée par les bibliothèques du secteur.
- Le **prix Citoyen Louis Guilloux** organisé par la bibliothèque départementale.

Les règlements sont à disposition sur le portail de la médiathèque et sur place. Des rencontres seront organisées régulièrement à la médiathèque.

LA SEMAINE DU SON AU LOGELLOÛ

Du 12 au 14 janvier, le Logelloù a proposé des animations dans le cadre de la semaine du son. Le musicien Philippe Ollivier a encadré un atelier de bruitage et de manipulation du son destiné à tous. Il permettait de mieux comprendre, en l'expérimentant, la musique électroacoustique. Le Logelloù accueillait aussi en concert Lola Ajima, violoncelliste franco-danoise et Ingrid Blasco, musicienne de Penvénan qui joue de la vielle à roue. Elles ont interprété «Flowing Forms», une pièce inspirée de la brume et des sensations sonores et visuelles de nos bords de mer en hiver.

Dans la semaine, les deux musiciennes sont allées à la rencontre des élèves de l'école du Sacré-Cœur. Les enfants ont pu découvrir les instruments et leurs sonorités et écouter des extraits de la pièce.



SOIRÉE PYJAMA

À l'occasion de l'aménagement de son nouvel espace dédié aux enfants, la médiathèque de Penvénan a repris son programme d'activité dans le cadre des «Jeudis d'Anatole». Le jeudi 29 février, une soirée pyjama a réuni des enfants de maternelle et primaire, accompagnés de leurs parents autour de la lecture de kamishibaï. Issu de la tradition japonaise, le kamishibaï permet de conter des histoires en faisant défiler des planches sur un castelet en bois.

Les jeunes lecteurs pouvaient emmener plaids et doudous et choisir également leurs propres lectures dans un esprit de soirée pyjama.



LE PORT ET LES MOUILLAGES DE PENVÉNAN

Le plan d'eau à Port-Blanc et le chapelet d'îles abritant les mouillages de Buguéls donnent au littoral de Penvénan son caractère remarquable. Le port accueille de nombreuses activités, plaisance, école de voile, pêches professionnelle et de loisir, pêche à pied, randonnée kayak et baignade. Assurer la cohabitation dans le respect de la sécurité est une préoccupation majeure de la commune et une tâche importante du maître de port. Profitant de sa situation exceptionnelle, le havre de Port-Blanc est depuis le Moyen Âge très prisé des marins.



Caboteur au port de Port-Blanc

HISTORIQUE

Très ancien port de la côte nord de la Bretagne, Port-Blanc, par son mouillage de pleine eau, fut **dès le Moyen Âge** un refuge pour les bateaux.

Poussés par les invasions saxonnes hors du Pays de Galles, **des moines gallois** y trouvent refuge puis vont évangéliser les populations et fonder les abbayes bretonnes.

Avril 1230 L'armée anglaise, appelée à l'aide par le duc de Bretagne alors en révolte contre le roi de France Saint-Louis, y débarque.

1399 Le duc de Lancastre, armé et équipé par le duc de Bretagne, part de Port-Blanc avec dix navires et fait voile vers l'Angleterre pour réclamer ses titres et terres. Il déposera Richard II et se fera couronner à sa place sous le nom d'Henri IV.

1492 Le seigneur de la Roche-Jagu, chargé de la défense de Port-Blanc où les Anglais avaient débarqué, demande de l'aide à la ville de Guingamp. Les Anglais repartent avant même la bataille. Cet épisode serait à l'origine de la légende de la chapelle de Port-Blanc, racontée par Anatole Le Braz :

« C'était (...) dans le temps que les forbans d'Outre-Manche, les Saozons exécrés, écumaient à tout propos les eaux armoricaines. Et donc, une nuit, profitant de ce que le ciel était chargé de nuages, ils s'introduisirent furtivement dans la baie, avec l'espoir de surprendre dans la faveur des ténèbres les habitants endormis. Mais Notre-Dame du Port-Blanc veillait. À la minute précise où ils s'apprétaient à débarquer, une lune resplendissante, survie à l'improviste, leur montra le muret qui entourait le court de la chapelle entièrement garni d'hommes en armes dont ils pouvaient voir se découper au-dessus de la crête les ombres mouvantes et menaçantes (...). Ils n'eurent qu'un souci, celui de déguerpir au plus vite. (...) On raconta le lendemain dans le village que Notre-Dame du Port-Blanc avait métamorphosé en soldats les fougères arborescentes qui foisonnant alors sur son tertre ».

1744 La position stratégique de Port-Blanc entraîne la nécessité de fortifier le site. La décision d'installer une batterie de canons sur le «Rocher du Voleur» est prise. Port-Blanc sert alors de havre aux bateaux marchands qui peuvent s'abriter de leurs poursuivants corsaires ou pirates.

L'intérêt militaire n'étant plus une nécessité, les douanes installent sur le site une guérite de surveillance, «la Sentinelle», et un corps de garde au pied du rocher, «la Poudrière». **Théodore Botrel** transformera plus tard la sentinelle en oratoire.

1860 L'importance de Port-Blanc n'est pas seulement militaire. **À partir de 1860, le transport maritime s'y développe** : transport des pommes de terre, de vin depuis Bordeaux, cabotage et bornage*. La pêche côtière s'implante grâce à l'ouverture de la ligne ferroviaire Paris-Brest et la possibilité de transporter le poisson pour alimenter Rennes. L'essor du tourisme amène la plaisance qui dès 1900 organise des régates dans l'anse de Port-Blanc.

1944 Lors de la mise en place des ouvrages défensifs de l'armée allemande pour bloquer un débarquement anglais, **l'organisation Todt** fit bâtir un mur le long du boulevard de la mer jusqu'à la cale de l'île aux Femmes. Sur Roc'h-anig, un blockhaus dominant le port et une cale défendue par une casemate furent construits.

AMÉNAGEMENTS MARITIMES

Dans le premier quart du XIX^e siècle, deux amers en forme de pain de sucre et une tour blanche sont installés pour guider les bateaux vers le port. **Vers 1835 est édifée la première cale.** En 1889, la tour blanche est équipée d'un feu vert fixe et devient **le phare de Port-Blanc nommé « le feu du Voleur »**. Aujourd'hui il est composé de trois feux, rouge, blanc et vert, délimitant la passe d'entrée du port.

L'histoire de Port-Blanc explique les différentes fonctions actuelles du port : pêche professionnelle, loisir et plaisance. Le transport maritime n'a pas survécu à la fin du cabotage*.

* Le **cabotage** était du transport maritime sur courte distance. Il permettait d'aller vendre les produits de la côte bretonne nord, oignons, pommes de terre, au Pays de Galles via le port de Cardiff et de ramener des produits gallois tels que charbon, bois, tuiles, que l'on ne trouvait pas en Bretagne. Le **bornage** était du micro cabotage.



Caboteur à Port-Blanc



La Sentinelle

LA ZONE DE MOUILLAGE DE BUGUÉLÈS

La Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) de **Buguélès compte 132 mouillages** et l'aire d'hivernage du Bilo pouvant accueillir 20 bateaux.

Ce n'est pas un port ! Si la gestion reste du ressort de la commune, la propriété appartient à l'État au travers de la Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM). Tous les mouillages sont à échouage. La zone est entourée par les îles qui en font **un havre particulièrement protégé mais pas toujours simple d'accès.**



Port de Buguélès

LE PORT DE PORT-BLANC

La zone portuaire de Port-Blanc est un plan d'eau exceptionnel. Avec **333 mouillages dont 79 en eau profonde**, Port-Blanc est principalement un port de plaisance. Port de pleine eau, il compte cinq bouées visiteurs.

La plaisance n'est pas le seul ressort économique du port. Il héberge, dans sa partie nord ouest, **six bateaux de pêcheurs professionnels** ainsi que leurs viviers. Il sert également pour le **centre nautique municipal**. L'initiation, le perfectionnement ou la découverte de la mer font partie des missions de l'école de Voile. Catamarans, dériveurs et planches à voile animent toute l'année le plan d'eau. La compétition est aussi présente avec l'Association des Activités Nautiques de Port-Blanc qui entraîne ses membres en vue de ces rencontres. Les régates d'août permettent d'offrir un spectacle fort apprécié. Souvent les vieux gréements viennent s'y faire admirer.

Les enchevêtrements d'îles dessinent **des parcours de randonnées pour les kayaks** qui profitent de ce site sauvage. La richesse de l'estran permet aussi une activité de loisirs côtiers. L'ensemble de ces usages n'est pas sans créer des tensions qu'il faut réguler.



Cale de l'école de voile

ÉCONOMIE

LA PLAISANCE

Les 465 mouillages de Port-Blanc et Buguéls font de la plaisance l'activité principale du port. Elle représente plus de 96 % des recettes de fonctionnement. Le centre nautique, les loisirs de sports de glisse et de voile s'ajoutent à cette économie.

Sans la plaisance, Penvénan n'aurait pas l'aura qui est la sienne dans les activités maritimes de loisir.

L'INDUSTRIE MARITIME

Penvénan a vu se développer des activités d'entretien et de vente de bateaux, liées à la forte présence de la plaisance. Pure Nautic, issu de la reprise des établissements Gelgon, fait de la vente, de la manutention et entretien des bateaux. PLG Nautic, installé dans la zone artisanale de Pen Ar Guer, propose l'entretien, la réparation et la mécanique marine.

Le nautisme n'est pas la seule économie en place à Penvénan. Profitant d'une qualité d'eau riche en oligo-éléments et en iode, les établissements Symbiomer ont développé une activité de ramassage séchage et commercialisation des algues costarmoricaïnes.

LA PÊCHE

La pêche professionnelle est aussi présente sur Port-Blanc avec six pêcheurs. Ce sont des caseyeurs pratiquant la pêche côtière et la pêche à la coquille Saint-Jacques.

ACTIVITÉ NAUTIQUE

Le centre nautique municipal de Port-Blanc propose des stages, formations et locations permettant dans un esprit de service public l'accès aux activités de la mer pour tous. Renommé pour ses activités d'initiation à la plaisance, il est aussi un centre de formation de moniteurs.



Mouillages de pleine eau à Port-Blanc

LA GESTION DU PORT ET DE LA ZONE DE MOUILLAGE

L'exploitation d'un port est un service public qui relevait jusqu'en 1983 de la compétence exclusive de l'État. Depuis elle dépend :

- **De l'État** pour les principaux ports de commerce qui sont gérés par des établissements publics, généralement des ports autonomes.
- **De la Région** pour les autres ports de commerce.
- **Du Département** pour les ports de pêche et de commerce.
- **De la commune** pour les ports dont l'activité principale est la plaisance.

PORT-BLANC

Port-Blanc, port dont l'activité principale est la plaisance, relève donc, depuis 1983, de la **compétence de la commune** de Penvénan. Elle en assure la gestion.

Constitué en « Services Publics Industriels et Commerciaux » (SPIC), le port est financé par ses cotisations. Il a un budget propre et une obligation d'équilibre budgétaire. Il est administré par un maître de port, autorité portuaire, responsable du plan d'eau et des usagers. C'est lui qui répartit les bateaux dans les emplacements du port et perçoit les cotisations. C'est aussi lui qui est responsable du bon état des infrastructures mises à disposition : bloc d'amarrage, chaînes et bouées. C'est un agent assermenté exerçant la police du port et ayant pouvoir de constater les infractions.

BUGUÉLÈS

Buguélès n'est pas un port mais une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL). Celle-ci n'est pas de la compétence de la commune comme dans un port mais fait partie du domaine maritime géré par la Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM). Une convention laisse la gestion de la Zone à la commune en contrepartie du paiement d'une redevance domaniale pour l'utilisation du Domaine Public Maritime. La capitainerie est en charge de récupérer les cotisations des usagers. Elle fournit uniquement le bloc béton d'ancrage. Le nombre de mouillages est fixé par la DDTM.



Capitainerie

Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de plaisance (CLUPIPP)

Il est composé des plaisanciers titulaires d'un contrat avec le port de Port-Blanc de plus de six mois. Il appartient à chaque plaisancier de s'inscrire auprès de la capitainerie. **Sont élus en son sein les trois représentants des plaisanciers** siégeant au conseil portuaire.

Le conseil portuaire et le conseil des mouillages

Le conseil portuaire est présidé par le Maire, il est composé de représentants de l'État, du Département, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de membres élus du Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance (CLUPIPP), de professionnels de la pêche et de représentants des personnels concernés par la gestion du port. **Il discute de tous les aspects de la gestion du port tant financiers que fonctionnels.** Il se réunit au moins une fois par an et est purement consultatif.

Le conseil des mouillages est le pendant du conseil portuaire pour les ZMEL.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, le centre sportif Émile-Robert recevait les écoles de Penvénan. Escalade, tennis, escrime, danse, foot, tir à la sarbacane, saut et course étaient au rendez-vous. **Les élèves purent ainsi découvrir plein de sports** et se dépenser sans compter. À la fin de la semaine les médailles furent distribuées aux classes. Ce fut l'occasion pour les enfants de faire une immense chenille. Un grand goûter termina cette dernière journée de la semaine.





FEST DEIZ

Le dimanche 11 février, l'amicale laïque de l'école publique a organisé **un fest-deiz costumé à la salle des fêtes.**

Les enfants étaient contents de se déguiser et de se retrouver pour danser avec l'ACP section danses bretonnes. Le vendredi précédent, les bénévoles de l'ACP sont venus transmettre des danses aux élèves. L'école se réjouit de **cette belle rencontre et des liens intergénérationnels** créés autour de ce partenariat qui devrait se poursuivre l'année prochaine avec un nouveau spectacle.

Les habitués des fest-noz aussi bien que les personnes de passage venues découvrir la culture bretonne ont apprécié la qualité des groupes venus animer l'après midi : le duo d'accordéon et clarinette Le Gallic-Messenger ; Tahfour, un groupe de jeunes musiciens trégorrois et Coic Mamm ha merc'h, un duo de kan ha diskant familial.

L'ÉCOLE PUBLIQUE FAIT SON CARNAVAL

Ayant dû reporter son carnaval pour cause de mauvais temps, **les élèves de l'école publique ont fêté le carnaval** avec un peu de retard. Déguisés en pirate, en sorcière ou en lutin, les enfants ont animé le centre bourg. Après un passage à l'Ehpad où ils ont chanté pour les résidents, ils sont allés sur le parvis de la mairie pour danser et faire la fête.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

La cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu cette année la veille, le 18 mars. En présence des associations patriotiques et de leur porte-drapeaux, Pierre Simon, premier maire adjoint et Solange Martin représentant la FNACA ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

FIN DE PARTENARIAT ANNE-LISE LE QUÉRÉ

Le partenariat d'ambassadrice entre l'ACP est Anne-Lise Le Quéré est arrivé à son terme. Le 10 janvier, l'ACP a organisé une fête afin de remercier Anne-Lise pour son action en faveur de l'association et de la commune. Par ses résultats elle a porté haut les couleurs de son club. **Le bilan de ce partenariat s'avère positif.**



ENSEMBLE POUR PENVÉNAN

« On ne nous dit pas tout... »

Anne ROUMANOFF (auteur humoriste 2009)

Après la démolition de la cabane des dunes de Port Blanc, notre groupe a été interpellé pour connaître la raison d'un vote favorable par le conseil municipal. Cette démolition n'a pas été votée en conseil municipal. Lors du CM du 11 décembre 2023, le « groupe ensemble pour Penvénan », a posé la question suivante (compte rendu visible sur le site de Penvénan) :

- Groupe « ensemble pour Penvénan » : « Nous avons appris par les réseaux sociaux et la presse, la démolition de la cabane des dunes à Port Blanc. Pourquoi n'avoir pas gardé ce bâtiment pour les sauveteurs en mer ? »
- Réponse : « Madame Le Maire répond que la cabane a été endommagée par la tempête CIARAN et qu'elle est dangereuse. Elle rappelle que la loi littorale empêche toute construction, et que la commune n'aura pas les autorisations pour effectuer des travaux en raison de la nécessité d'assurer la protection du cordon dunaire. Elle rajoute que se posait la responsabilité du maire en cas d'accident. ». Notre maire, vice-présidente de LTC, n'a pu se faire valoir et réhabiliter ce petit bâtiment pourtant riche de souvenirs des penvénéanais. Mais comment procède la commune voisine en l'occurrence Trévou-Tréguignec pour construire un pôle nautique à proximité immédiate de la mer ! On ne nous dit pas tout...

Toujours attentifs aux demandes des penvénéanais, nous allons défendre la répartition de l'éclairage public sur la commune. Les rues adjacentes sont dépourvues de lumières alors que la place de la mairie, le camping municipal et l'éhpad par exemple, sont éclairés à outrance.

Nous allons demander un meilleur positionnement pour la réduction de la vitesse sur notre commune. Faire des ralentisseurs, c'est bien mais encore faut-il les ressentir en véhicule ! Les habitants, par exemple, rue de la corniche à port blanc, ne doivent pas posséder d'animaux ! Au vu de la dangerosité de ce tronçon, il est urgent de se pencher sur la vitesse excessive qui empêche les piétons, les vélos, et les animaux de cohabiter sur cette départementale. Mais comment procède la commune voisine en l'occurrence, et à nouveau, Trévou-Tréguignec pour travailler sur un rond-point et des écluses afin de faciliter les sorties de riverains. On ne nous dit pas tout...

N'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse électronique pour que l'on relaye vos demandes lors de nos questions diverses discutées à la fin des conseils municipaux.

L'équipe « Ensemble pour Penvénan »



groupeensemblepourpenvenan@gmail.com

MAINTENANT

Tous les ans, au début du printemps, le vote du budget prévisionnel est présenté au conseil municipal. Déjà l'année dernière j'invitais le conseil et l'équipe municipale à prendre un peu de recul vis-à-vis de la répétition du même budget d'année en année, arguant de la nécessité d'une vision, d'une méthode, révélatrice d'un projet. On sait les engagements erratiques passés, pesant pour longtemps encore. En saluant les efforts de stabilisation je ne peux que regretter l'absence de l'essentiel : ce qui nous tient unis, et que l'on se doit de cultiver ici, face aux menaces d'un monde désaxé.

Denis Baulier

UNE ÉQUIPE POUR TOUTES ET TOUS

Retour sur les vœux :

Grandes absentes du discours les associations par contre : découverte d'un projet de lotissement privé.

Après 20 ans d'inaction dénoncés par l'édile, pourtant dans l'exécutif depuis 10 ans, un lotissement communal est acté. Cependant devant la hausse des prix de la SPLA (LTC) et du SDE qui sera répercutée sur le coût des lots, nous craignons que l'objectif d'attirer des jeunes ménages ne soit pas atteint.

En lien avec le logement, la suppression de classe, en partie due à la baisse de la démographie, n'est que la conséquence de la politique municipale menée depuis des années.

Le PADD, référent des années à venir, auquel notre maire adhère, prévoit de développer 7 communes dont Tréguier mais pas Penvénan. Le sort de notre Poste suit donc cette logique.

CM février :

Les tarifs du port ont été votés malgré l'absence de Conseil portuaire, encore un vice de forme ! Trois motions mais aucun soutien aux agriculteurs.

La cabane de plage a disparu en catimini et sans discussion.

Bientôt la saison, mais toujours pas de voie douce qui mène à Port-Blanc et un réseau routier toujours aussi déplorable.

Nous déplorons l'absence de réponse aux demandes des administrés que nous relayons et notre mise à l'écart des décisions importantes qui engagent l'avenir de la commune.

Graziella Segoni,
Pascale Allain

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'année scolaire 2023-2024 est riche en projets pour les élèves de l'école primaire publique de Penvénan. Les projets d'amélioration du cadre quotidien :

- Cette année les élèves ont pu déguster une soupe de légumes récoltés dans le potager de l'école créé au printemps 2023 grâce au partenariat avec l'association War Dro An Natur.
- **Les premiers éléments de la cour, redessinés par les élèves**, en collaboration avec un architecte-conseil ont été mis en place pendant les vacances de la Toussaint. Un premier arbre a été planté. Le nouveau « bac à copeaux » a été rapidement investi. Il est maintenant possible de jouer en toute sécurité aux différents jeux de ballon dans le terrain de sport, délimité par de belles barrières en bois.



Les projets culturels

Cette année, l'école s'est lancée dans deux projets théâtre. Le premier est proposé par la salle de l'Arche-Le Sillon en coopération avec la compagnie Gazibul. Les élèves des classes de CP-CE1 ont pu produire et réaliser un spectacle. Ils ont également assisté à deux représentations théâtrales dont une proposée par Sandra Enel qui les a accompagnés.

Le deuxième projet est mené dans toutes les classes élémentaires par l'ensemble de l'équipe enseignante. Une représentation sera donnée d'ici la fin de l'année. Accompagnés par une musicienne intervenante en milieu scolaire, les élèves ont réalisé une représentation d'un spectacle musical.

L'école est abonnée à la ludothèque de Langoat, chaque classe peut ainsi emprunter des jeux de qualité et profiter des interventions des animateurs. Il est ainsi possible de travailler des notions telles que les mathématiques, tout en s'amusant. En concertation avec les enseignants, la médiathèque de Penvénan réalise régulièrement des accueils de classe. Les enfants empruntent des livres en français, ou en breton et participent à des animations. Cette année, le thème est la bio-diversité. **Animé par la Ligue de Protection des Oiseaux, les élèves se rendront sur le site de Saint-Gonval** pour une découverte de la nature, et prélever des plantes afin de fabriquer des herbiers.

L'école publique participe à de nombreuses actions culturelles, en lien avec des acteurs du territoire : le théâtre

de l'Arche à Tréguier, le centre du son du Loguelloù à Penvénan, le pôle national du cirque du Carré Magique à Lannion, la Galerie du Douven à Locquémeau...

Le sport

Le sport fait partie intégrante du projet pédagogique. Ainsi, dans le cadre du label « Terre de jeux 2024 », l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune participera à la semaine Olympique et Paralympique les 2, 4 et 5 avril 2024. Les élèves pourront disposer des équipements sportifs de la commune : le dojo, la salle de danse, la salle multi-sports.

Avec le dispositif « Toutes voiles dehors », les élèves de cycle 3 bénéficient chaque année d'un stage de voile au Centre nautique de Penvénan. Les éducateurs de la ville sont mis à disposition pour des interventions tout au long de l'année. Piscine, voile, multisports, accueil de classes, animations culturelles et sportives, toutes ces activités soutiennent les enfants dans leurs apprentissages.

Depuis le mois de septembre, l'école s'est engagée dans la mise en place d'un dispositif d'« anglais renforcé » à partir de la rentrée prochaine. Ce dispositif concernera, dès la maternelle, toutes les classes monolingues et bilingues. Il s'agira de faire classe en anglais au minimum 3h par semaine, et au maximum 12h. Une discipline sera également dispensée en anglais. Les élèves pourront aussi se familiariser avec l'anglais sur le principe de l'immersion pendant les temps de la vie quotidienne.

L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, UNE ÉCOLE OUVERTE

Accueil des tout-petits

Des temps d'immersion en maternelle permettent aux futurs élèves accompagnés d'un parent de découvrir en douceur la réalité d'une classe. Deux dates sont déjà fixées :

- Le vendredi 17 mai (11h/11h45)
- Le lundi 17 juin (11h/11h45).

Mieux qu'une classe ou qu'une maison de retraite, les deux à la fois !

Le projet de lien social entre les élèves et les résidents consiste à rapprocher deux générations qui ont tant à apprendre l'une de l'autre. Les rencontres, nombreuses et attendues, se succèdent

autour d'ateliers cuisine, jeux, chants, bricolages, échanges de cartes. Cette année, un CD mêlant les voix des jeunes et des anciens, sera proposé à la vente.

Dans la continuité du projet nutritionnel sur l'éducation alimentaire, les élèves se rendent par petits groupes, deux fois par mois, à l'EHPAD, pour cuisiner puis partager le repas préparé avec les résidents volontaires.

Les maths, même pas peur !

Les enseignants du sacré-Cœur ont fait le choix d'aborder cette matière avec sérénité en persuadant les élèves qu'ils peuvent tous y arriver. Plusieurs entrées en matière sont proposées à tous les niveaux de classe et développées au quotidien :

- Concentration et mémoire visuelle pour les maternelles, associées aux résidents de l'EHPAD, lors du loto intergénérationnel.

- Sortie de trois jours et deux nuits en classe de sciences pour les CP/CE (observation des différentes composantes du ciel et fabrication de stations météo, éoliennes et cadrans solaires pour mieux comprendre certains phénomènes météo.)
- Rencontre scientifique et mathématique inter-écoles.
- Rituels de musculation cérébrale pour découvrir les Jeux Olympiques au travers d'énigmes et de problèmes en CM.
- Jeux de stratégie comme les échecs...

« Les mathématiques sont bel et bien plurielles : elles nécessitent, outre des capacités de raisonnement, des compétences dans la représentation spatiale et aussi de bonnes aptitudes à l'écrit comme à l'oral ».



DATES À RETENIR

Sous réserve de modifications par les organisateurs

AVRIL

Du 15 au 20

- Exposition les 5 sens, Captep et l'Espace des Sciences de Rennes Salle Anatole Le Braz

Dimanche 21

- Randonnée Cyclo - La Bégarroise

Samedi 27

- Nettoyage des plages avec l'AANPB (Association des Activités Nautiques de Port-Blanc)

Du 29 avril au 5 mai

- Françoise Briand Le Guillou Bijoux & tableaux décorés à l'email Salle du Marais

MAI

Jeudi 2

- Soirée pyjama Médiathèque

Du 3 au 5

- Soirée hommage Marcel Aumont, spectacles tous publics Logelloù

Samedi 4

- Hommage à Michel Aumont Salle Anatole Le Braz

Dimanche 5

- Vide-grenier Moto club Les Cormoriciens Salle des fêtes

Du 6 au 12

- Catherine Jaud et Francis Bonnet Peintures acryliques pastels Salle du Marais

Du 8 au 13

- Salon des Métiers d'art Salle des Fêtes

Du 13 au 19

- Monik Falhler - Aquarelles Salle du Marais

Du 17 au 20

- Exposition des ateliers de la CAPTEP Salle Anatole Le Braz

Vendredi 17

- Accueil des nouveaux arrivants et des bébés nés en 2023 Complexe sportif

Samedi 18

- Régates Voiles et Planches AANPB - Centre nautique de Port-Blanc

Du 20 au 26

- Corinne Thommeret - Aquarelles Salle du Marais

Mercredi 22

- Redadeg Passage de la course vers 10h

Samedi 25

- Gwenan Cup - JAP Stade de football Yves Nicolas

Du 27 mai au 2 juin

- Marie-France Darret D'un tissu à l'autre - Sacs tissu Salle du Marais

JUIN

Dimanche 9

- Élections européennes Salle des fêtes

Du 10 au 16

- Mireille Le Moigne - Expo photo Salle du Marais

Dimanche 16

- Kermesse de l'école du Sacré-Coeur

Mardi 18

- Fête de la musique à l'Ehpad

Dimanche 30

- Kermesse de l'école publique

JUILLET

Du 1^{er} au 7

- Yves Ollivier - Photographie Salle du Marais

Dimanche 7

- Trégor Moto Show Place du Bourg

Du 8 au 14

- Marie Hénocq, Philomène Lonchamp et Léonard Sinquin - Variés Salle du Marais
- Sylvie Le Marec - Photographie Salle Anatole Le Braz

Du 11 au 12

- Cirque Bostok

Samedi 13

- Feu d'artifice Boulevard de la Mer Port-Blanc

Jeudi 18

- Don du sang Salle des fêtes

Dimanche 21

- Marché de créateurs Ty hom arts Parking Chapelle Port-Blanc

AOÛT

Du 9 au 10

- Festival de Buguelès

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Les concessions échues dans les cimetières de Leur Min et Port Blanc sont signalées par un panneau au pied des sépultures. Les familles souhaitant conserver les concessions sont invitées à contacter la mairie pour effectuer le renouvellement.

CIVISME

À l'attention des usagers de la déchetterie : des déchets verts peuvent tomber de vos remorques sur le trajet de votre domicile à la déchetterie. Ils mettent en danger les autres véhicules. Merci d'attacher efficacement vos branches et autres objets à votre remorque !

État civil

NAISSANCES

- Stann POUDROUX, le 03/01/2024
- Suzie COULOIGNER, le 04/01/2024
- Noëlla BON, le 17/01/2024
- Ewan BYRNE, le 25/03/2024

DÉCÈS

- Alice DERRIEN PATEZOUR, le 04/01/2024
- Danielle CAVAN DARCY, le 20/01/2024
- Jeanne LE CHALONY BROUDIC, le 21/01/2024
- Michel L'HOSTIS, le 15/02/2024
- Brigitte VIGNAS le 23/02/2024
- Françoise SAGE BOUCHEZ, le 25/02/2024
- Gisèle LAUSSUCQ COLLARD, le 28/02/2024
- Jean BOONE, le 11/03/2024
- Christine ROBERT, le 21/03/2024
- Philippe CHEVALLIER, le 21/03/2024

Directrice de la publication // Denise Prud'homme
Responsable rédaction // François Plégades
Rédaction // Élus, services municipaux, associations
Crédits photos // Fonds municipaux, Jean-Yves Le Bitoux, Tugdual Le Pesqueur, Getty images
Réalisation graphique // Le Studio // Lannion // www.lestudio.bzh
Impression // Publitrégor // Lannion // Imprimé sur papier PEFC